Diversey
A SOLENIS COMPANY

Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Taski Sani Cid Pur-Eco W1e

Révision: 2024-08-08 **Version:** 05.1

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit
Nom du produit: Taski Sani Cid Pur-Eco W1e

UFI: N84H-716K-K00T-7NFU

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Nettoyant pour salles de bain/toilettes.
Uniquement pour usage professionnel.

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:
AISE_SWED_PW_8a_2
AISE_SWED_PW_8b_2
AISE_SWED_PW_10_1
AISE_SWED_PW_11_1
AISE_SWED_PW_19_1

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Diversey Europe Operations BV, De Corridor 4, 3621ZB Breukelen [Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht], The Netherlands

Coordonnées
Diversey France SAS
201, rue Carnot 94120 Fontenay sous Bois,
Tel: 01 45 14 76 76 - Fax: 01 45 14 76 52
E-mail: commandes.directparis@solenis.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence
Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).
ORFILA (INRS) : 33 1 45 42 59 59.

Adelya, Terre d'Hygiène

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage
Mentions de danger :
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers
Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
Acide citrique	201-069-1	-	01-2119457026-42	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3 (H335) Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)		3-10

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.
ATE, si disponible(s), sont énumérées dans le section 11.
Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours
Inhalation: Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un

52438-FS.pdf

52438-FS.pdf

médecin.

Contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation survient et persiste, faire appel à une assistance médicale.

Ingestion: Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec les yeux: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Ingestion: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxide de carbone (CO_2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de mesures spéciales requises.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Ne pas respirer les aérosols.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Noelya, terre d'hygiène

52438-FS.pdf

52438-FS.pdf

Valeurs limites dans l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC
Exposition humaine
DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
Acide citrique	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
Acide citrique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
Acide citrique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
Acide citrique	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
Acide citrique	-	-	-	-

Exposition de l'environnement
Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
Acide citrique	0.44	0.044	-	> 1000

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
Acide citrique	34.6	3.46	33.1	-

Abelya, Terre d'Hygiène

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.
Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.
Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit pur :

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Contrôles organisationnels appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Transfert et dilution manuels	AISE_SWED_PW_8a_2	PW	PROC 8a	60	ERC8a
Transfert et dilution manuels	AISE_SWED_PW_8b_2	PW	PROC 8b	60	ERC8b

Équipement de protection individuelle
Protection des yeux/du visage: Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est

52438-FS.pdf

52438-FS.pdf

recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 16321 / EN 166).

Protection des mains: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (% poids/poids): 2

Contrôles d'ingénierie appropriés: Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale.
Contrôles organisationnels appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application manuelle par brossage, frottage ou nettoyage	AISE_SWED_PW_10_1	PW	PROC 10	480	ERC8a
Application par pulvérisation Application par brumisation	AISE_SWED_PW_11_1	PW	PROC 11	60	ERC8a
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_1	PW	PROC 19	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle
Protection des yeux/du visage: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des mains: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire: Application par flacon pulvérisateur: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle, si disponible.

Contrôle de l'exposition de l'environnement: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide
Couleur: Limpide , Moyen , Rouge
Odeur: Produit caractéristique
Seuil olfactif: Non applicable
Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé — Non approprié pour la classification de ce produit
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé — Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
Acide citrique	Pas de données disponibles		

Méthode / remarque

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides
Inflammabilité (liquide): Non inflammable.
Point d'éclair (°C): Non applicable.
Supporte la combustion: Non applicable.
(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)
Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé
Température de décomposition: Non applicable.
pH: =< 2 (pur) — ISO 4316

52438-FS.pdf

52438-FS.pdf

pH dilué: ≈ 2 (2 %) ISO 4316
Viscosité cinématique: Non déterminé
Solubilité dans/miscibilité avec eau: Complètement miscible

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
Acide citrique	1630	Méthode non fournie	

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque
Pression de vapeur: Non déterminé Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
Acide citrique	Pas de données disponibles		

Méthode / remarque
Densité relative: ≈ 1.05 (20 °C) OECD 109 (EU A.3)
Densité de vapeur: Pas de données disponibles. Non approprié pour la classification de ce produit
Caractéristiques des particules: Pas de données disponibles. Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations
9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique
Propriétés explosives: Non-explosif.
Propriétés comburantes: Non comburant.
Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 37

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité
Réserve acide: ≈ -1.9 (g NaOH / 100g; pH=4)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique
Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter
Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles
Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux
Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données sur le mélange: .

ATE(s) pertinentes, calculées:
ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

Résultats: Non corrosif ou irritant **Espèces:** Non applicable. **Méthode:** Pertinence de la preuve

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë
Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée	ATE Voie

Adelya, Terre d'Hygiène

52438-FS.pdf

52438-FS.pdf

		(mg/kg)			d'expositio n (h)	orale (mg/kg)
Acide citrique	LD_{50}	5400-11700	Rat	Méthode non fournie		Non établie

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)	ATE Voie cutanée (mg/kg)
Acide citrique	LD_{50}	> 2000	Rat	Méthode non fournie		Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
Acide citrique		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
Acide citrique	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide citrique	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide citrique	Lésion sévère Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide citrique	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
Acide citrique	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide citrique	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
Acide citrique	Pas de données disponibles		Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
Acide citrique	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
Acide citrique			Pas de données				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction

Adelya, Terre d'Hygiène

52438-FS.pdf

52438-FS.pdf

			disponibles				

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
Acide citrique		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
Acide citrique		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
Acide citrique		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
Acide citrique			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
Acide citrique	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
Acide citrique	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange .

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
Acide citrique	LC_{50}	440	*Leuciscus idus*	Méthode non communiquée	48

52438-FS.pdf

Adelya, Terre d'Hygiène

52438-FS.pdf

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
Acide citrique	EC_{50}	1535	*Daphnia magna Straus*	Méthode non communiquée	24

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
Acide citrique	LC_{50}	425	*Scenedesmus quadricauda*	Méthode non communiquée	168

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
Acide citrique		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
Acide citrique	EC_{50}	> 10000	*Pseudomonas*	Méthode non communiquée	16 heure(s)

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
Acide citrique		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
Acide citrique		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide citrique		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide citrique		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide citrique		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'expositio	Effets observés

Adelya, Terre d'Hygiène

52438-FS.pdf

52438-FS.pdf

					n (jours)	
Acide citrique		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
Acide citrique		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
Acide citrique		Pas de données disponibles				

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
Acide citrique	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
Acide citrique	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Ingrédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
Acide citrique		Pas de données disponibles			

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT_{50}	Méthode	Evaluation
Acide citrique			97 % en 28 jours(s)	Méthode non communiquée OECD 301B	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT_{50}	Méthode	Evaluation
Acide citrique					Pas de données disponibles

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT_{50}	Méthode	Evaluation
Acide citrique					Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
Acide citrique	-1.72		Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
Acide citrique	Pas de données disponibles				

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
Acide citrique	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau

Adelya, Terre d'Hygiène

52438-FS.pdf

52438-FS.pdf

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfates
Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:	Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent êtres éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.
Le code européen des déchets:	20 01 30 - detergents autres que ceux mentionnés au 20 01 29.

Emballages vides

Recommandation:	Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.
Produits de nettoyage appropriés:	De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: Marchandises non-dangereuses
14.2 Nom d'expédition des Nations unies Marchandises non-dangereuses
14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses
14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses
14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Marchandises non-dangereuses

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:
• Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
• Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
• Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
• les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
• Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
• Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004
agents de surface non ioniques < 5 %
parfums, Hydroxycitronellal

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Seveso - Classification: Non classé

Installations classées:
Non concerné

Substance(s) inscrite(s) au(x) tableau(x) des Maladies professionnelles, si disponible:

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Adelya Terre d'Hygiène

52438-FS.pdf

52438-FS.pdf

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code FDS: MSDS6189 **Version:** 05.1 **Révision:** 2024-08-08

Raison de la révision:
Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 11, 16

Procédure de classification
La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Abréviations et acronymes:
• AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
• ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
• DNEL - Dose dérivée sans effet
• CE50 - concentration efficace, 50%
• ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
• EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
• CL50 - concentration létale, 50%
• LCS - Étape du cycle de vie
• DL50 - dose létale, 50%
• DSENO - Dose sans effet nocif observé
• DSEO - Dose sans effet observé
• OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
• PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
• PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
• PROC - Catégories de processus
• Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
• vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
• H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
• H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité

Adelya, Terre d'Hygiène

52438-FS.pdf